

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fiechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez H. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 5.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Octobre 1878.

Chronique générale.

La semaine dernière, le conseil des ministres s'était réuni pour arrêter, était-il dit dans les annonces ad hoc que l'on envoie à cette occasion dans certains journaux, pour arrêter les termes du discours que le Maréchal devait prononcer à la cérémonie des récompenses.

Mais M. le Maréchal est arrivé à la séance avec son discours tout fait, et quand le conseil des ministres a entendu la lecture, quoi qu'il en eût, il n'a pu qu'en être charmé, et il l'a approuvé à l'unanimité sans toucher à un seul mot.

C'est, au reste, ce que se plaisent à reconnaître plusieurs journaux, d'ordinaire bien renseignés des choses ministérielles.

Une inconvenance qu'il semblait impossible de commettre, à la distribution des récompenses, c'était de chanter, et même seulement de jouer ce chant de haine et de guerre, la Marseillaise, au milieu de la fête du travail, de la paix, de la fraternité de tous les peuples. Aussi les 4,700 musiciens qui faisaient partie de la fête avaient le mot, et ils ont fait entendre les plus belles musiques du monde, de Gounod, de Meyerbeer, d'Ambroise Thomas, de Laurent de Rillé, de Saint-Saëns, etc., mais rien de Rouget de l'Isle.

Dimanche, pour la troisième fête nationale de la République, les drapeaux ont été bien moins nombreux qu'au 1er mai et au 30 juin; les illuminations encore plus rares; aussi circulait-on très-facilement sur

les boulevards et n'avait-on pas à redouter cet encombrement des fêtes précédentes.

Mais une particularité à signaler, et qui est due à la nouvelle République, c'est le drapeau-réclame. Ce patriotisme intéressé nous plaît assez, et c'est avec une douce gaieté que nous avons lu sur de magnifiques drapeaux : Table d'hôte à six heures, A la Flamande, etc. D'autres négociants avaient orné leurs magasins de trophées de drapeaux de toutes nations réunis par un écusson; mais au lieu de mettre sur cet écusson les lettres traditionnelles R. F., ils les avaient remplacées par les initiales de leurs noms. Intérêts et République!

Sur 75 sénateurs compris dans la série sortante, douze, jusqu'à présent, ne rentreront pas au Sénat. Cinq, en effet, sont décédés et sept ne se représenteront pas. Les cinq décédés sont : MM. Jules Brame, de St-plande et Maurice, du Nord, de Kerdrel, du Morbihan, et de Kergariou, d'Ille-et-Vilaine, tous conservateurs.

Ceux qui ne se représentent pas comprennent cinq conservateurs et deux républicains. Les cinq conservateurs sont : MM. de Malherbe, Aubrelie, de l'Oise, d'Auxais, de la Manche, général Loysel, d'Ille-et-Vilaine, et Pagézy, de l'Hérault.

La République française est singulièrement débordée par le nouveau journal la République démocratique et sociale.

La République que représente ce journal n'attend que le succès des élections sénatoriales pour présenter aux populations révolutionnaires une nouvelle idole et pour réclamer la jouissance de la popularité pour un autre tribun.

Alors les républicains démocrates exigeront toutes les réformes promises ou demanderont la dissolution.

Avec un Sénat républicain l'opportunisme pourra enfin être démasqué, dit le journal la République démocratique, l'opportunisme tant encensé, fêté, enguirlandé depuis quel-

que temps, « soulèvera une huée universelle... » L'opportunisme n'est qu'une « comédie » et il faut espérer que le nouveau Sénat servira à dissoudre cette Chambre de députés trop opportuniste.

Voilà donc la nouvelle étape républicaine qui se prépare avec une nouvelle majorité sénatoriale.

Le 16 mai réhabilité par les chiffres.

D'après les dernières statistiques officielles portant sur les neuf premiers mois de l'année 1878, les importations se sont élevées à 3 milliards 255,494,000 francs, et les exportations à 2,448,904,000 francs.

Or, en 1877, pendant la même période, avec l'arrêt subit des affaires dont l'acte du 16 mai fut rendu responsable, on sait en quels termes passionnés et violents, ces chiffres étaient :

Importations : 2,713,761,000 fr.

Exportations : 2,577,335,000 fr.

D'où il résulte que de 1877 à 1878 les importations ont augmenté de 542 millions, et les exportations diminué de 128 millions environ.

Autrement dit, en langage vulgaire, pendant l'année néfaste 1877, la France a dépensé 542 millions de plus et reçu 128 millions de moins que pendant l'année 1878, de laquelle date — c'est M. Dufaure qui l'a dit — « une ère nouvelle de prospérité. »

Prospérité à la Pyrrhus ! Encore quelques années de cette prospérité-là, et la France n'aurait plus d'autre ressource que de mettre son gouvernement républicain au Mont-de-Piété !

La Constitution, dans son esprit et dans sa lettre, ne reconnaît d'inviolable que la personne du Président de la République; il appartenait à M. le procureur général près la cour d'appel d'Agen de découvrir une autre catégorie sacro-sainte revêtue de ce caractère d'inviolabilité légale. La note suivante que nous trouvons, non sans un profond étonnement, dans le Conservateur du

Gers, nous révèle la qualité de ces nouveaux privilégiés :

« Il paraît que nous devons ajouter de nouveaux saints dans notre calendrier et les honorer, non comme nous les connaissons, mais comme nous ne les connaissons pas. »

Il s'agit des commis-voyageurs politiques, plus élégamment désignés sous le nom de commissaires-enquêteurs.

M. le procureur général d'Agen a eu la gracieuseté de nous faire prévenir que nous devions respecter ces personnages et observer notre langage à leur endroit.

Nous ne savions pas que nous dussons encourir les rigueurs de la loi pour quelques vivacités de plume au sujet de ces messieurs; nous défererons néanmoins à l'avis du chef du parquet de ressort, et nous observerons vis-à-vis de personnages devenus sacro-saints toute... la distance qui les sépare de nous, sans cependant nous priver, à l'occasion, de critiquer leurs actes, faits et gestes. »

Nous lisons dans le compte rendu des récompenses décernées en 1878 par la Société des sauveteurs bretons à Quimper :

« Abbé Le Mée (Remy-Jean), né le 4^{er} octobre 1836, recteur de Saint-Carné (Côtes-du-Nord). — S'est signalé pendant le siège de Paris par de nombreux traits d'intrépidité, de dévouement, d'humanité et de patriotisme. »

A notamment, en septembre 1870, sauvé l'ambulance du 13^e corps en s'exposant au feu de l'ennemi. A préservé, au mois de décembre, plus de 4,000 soldats des souffrances et des périls d'une rigoureuse nuit d'hiver en allant, seul, chercher une réserve de couvertures oubliées à plus de deux lieues du campement. A encore sauvé la vie à un soldat engourdi dans la neige et à deux autres soldats innocents, accusés d'avoir fui devant l'ennemi, condamnés à être fusillés et déjà livrés au piquet d'exécution. M. l'abbé Le Mée avait précédemment, au mois de septembre 1862, sauvé la vie à un étudiant qui se noyait dans la Rance. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.) M^{lle} Montferrier est fort aimable, en effet, répondit-il. Et vous dites, cher Monsieur, que M^{lle} de Kemper la voit souvent ?

— Oh ! mon Dieu ! tous les jours ou à peu près, Christine se rend chez elle dès que nous avons dîné. Elle ne revient qu'à l'heure du dîner. Je m'en félicite vivement. Ma chère fille est faite pour briller, son esprit est plus riche encore que son visage n'est charmant. Le salon de M^{lle} Montferrier est fréquenté par les personnes les mieux posées,

les femmes du plus grand monde s'y donnent rendez-vous. Je n'ai pas du reste à vous en faire l'éloge, vous êtes un de ses fidèles, mais que dis-je ? vous en êtes l'hôte, vous avez dû y rencontrer Christine bien des fois.

— Je m'appartiens si peu vraiment que je ne puis être assidu près de mes hôtes. Mille soins me réclament et M^{lle} Montferrier veut bien m'excuser de ne paraître que fort rarement dans son salon. Je ne puis donc savoir qui s'y trouve ordinairement.

— Toute la société élégante, intelligente... Walter tira sa montre.

— J'ai une course à faire, dit-il, pourrai-je me retirer bientôt ?

— Encore un moment, de grâce, rien qu'une petite minute.

La minute dura une heure et demie. Lord Clayton, dès qu'il fut sorti de l'atelier, prit à grands pas le chemin de la cure de Saint-Pierre. Il entra comme un habitué chez le vénérable pasteur.

— Vous m'étonnez beaucoup, dit celui-ci en écoutant le récit du jeune homme. Les renseignements que je vous ai donnés sur M^{lle} de Kemper sont, je le crois, fort exacts. Dans vos conversations avec M. Salomon, vous avez appris de quelle manière, au juste, elle lui fut confiée et mille petits détails que lui seul pouvait vous donner sans même

se douter de l'intérêt que vous y portiez. Ce que vous avez entendu dire touchant cette jeune fille et tout ce que moi, son vieux curé, j'ai pu apprendre, me porte à voir en elle un modèle de vertu. Comment admettre maintenant un orgueil touchant presque à l'ingratitude ou des goûts frivoles s'accordant mal avec sa position pénible et humiliée ? Les témoignages qui vous troublent à cette heure me semblent demander examen : ils viennent de deux sources également exagérées. M. Salomon est capable de louer sans intelligence ceux qu'il aime, et M^{lle} Lebrun d'accuser sans justice ceux qu'elle hait. Quant à M^{lle} Montferrier, soyez-en sûr, c'est une femme dont le cœur est plus sérieux que les habitudes.

— J'en suis parfaitement convaincu, dit Walter. Il y a longtemps que je connais Léopold Montferrier, je sais combien il aime le faste, quels sont ses rêves d'ambition ; et je ne serais pas étonné que sa volonté pesât lourdement quelquefois sur celle de sa jeune femme. Mais cela n'autorise pas M^{lle} de Kemper à quitter tous les jours pendant des heures entières la demeure qui s'est ouverte autrefois devant son abandon pour s'en aller quoi faire ? dans l'oisiveté et les conversations futiles d'un salon... — Vous voilà bien sévère, mon cher fils.

— Ah ! je souffre ! s'écria-t-il. Elle me semblait parée de toutes les perfections, couronnée de toutes les délicatesses. La moindre chose qui effleure

cet idéal que j'ai cru voir en elle me touche le cœur comme une arme tranchante. Je l'aime, chaque jour je le sens davantage, et je sens aussi combien je suis jaloux d'appuyer de plus en plus mon amour sur une profonde estime. Ces quelques mots jetés contre elle m'ont fait mal.

— Croyez-moi, dit le vieux prêtre, continuez à suivre la voie prudente où vous avez marché jusqu'à ce jour. Eclairé par vous tranquillement, rien ne vous presse. Heureux, mon enfant, ceux qui savent, comme vous, soumettre à de sages réserves les impressions de leur cœur ! Si tous vous imitaient, nous ne verrions pas tant d'unions désolées, nées d'affections irréfléchies ou de calculs mesquins. Ce n'est pas rien que de choisir la compagnie de toute son existence. Pour moi, je ne crois pas que vous soyez déçu, mais enfin, dans ce moment, je ne puis vous aider que de quelques conseils et de beaucoup de prières.

— Adieu, dit le jeune homme. Je reviendrai bientôt vous dire si, oui ou non, je dois arracher de mon cœur ce qui me rendrait heureux pendant ma vie entière.

Il rentra chez lui. Presqu'aussitôt on vint lui annoncer que le dîner était servi.

— Je me suis trouvé retardé, dit-il en se mettant à table. Vraiment je me le reproche, car j'ai perdu ainsi le moyen de demander à M^{lle} Montferrier le concerto de Mendelssohn qu'elle a promis de me

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dézé, libraire, rue Saint-Jean, et chez Mizon, libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.

Monseigneur se lève à son tour, et félicite l'habile architecte, M. Roffay, qui a su élever ce monument dont tous les détails s'harmonisent si bien, où tout est un modèle de correction et d'élégance. Il est heureux de voir cette œuvre menée à bonne fin. Sans doute, l'humble chapelle n'est pas le temple magnifique de Jérusalem; on n'y entend point l'enseignement suivi de l'église papissiale; on n'y voit point se dérouler la pompe de ses cérémonies; c'est le lieu où l'on aime à venir prier seul, dans le silence, le cénacle où l'on est plus recueilli, où l'âme s'unit plus intimement à Dieu.

Sa Grandeur se félicite en terminant de voir se réaliser un de ses vœux les plus ardens. Saumur, désormais, aura un sanctuaire où, chaque semaine, le jeudi, de 7 heures du matin à 4 heures du soir, les fidèles de la ville pourront s'unir aux religieuses, et venir offrir leurs adorations à Notre Seigneur. Il augure bien de cette dévotion pour le bonheur de la maison, de la paroisse, de la cité tout entière.

Mais le moment est venu où le Sauveur va descendre pour la première fois sur l'autel. Le saint sacrifice est offert par M. Grignon, curé de Nautilly. A lui, en effet, appartenait cet honneur, à lui cette joie d'appeler le premier la bénédiction de la sainte victime sur les âmes qui lui ont été confiées.

Après la messe, Monseigneur donne la bénédiction du Saint-Sacrement, et les assistants, recueillis, se retirent, emportant dans leurs cœurs le souvenir de cette belle et touchante cérémonie.

Que dire, maintenant, du reste de la fête? Nous avons un regret; il y aurait encore tant de choses à rappeler! Nous voudrions parler de la cantate qui fut l'adieu des filles de Sainte-Anne à Monseigneur, et qui exprime si bien les sentiments de profonde reconnaissance qui remplissaient leurs cœurs, de cette visite, à travers la coteau, à la grille de Notre-Dame de Lourdes, qui a été enrichie d'une faveur précieuse: quarante jours d'indulgence à tous ceux qui y viendront réciter un *Pater* et un *Ave*; mais l'espace nous manque. Pourtant nous ne voulons pas passer sous silence le charmant spectacle que présentait, le soir, la cour d'entrée. Une foule sympathique s'y pressait, attirée par une brillante illumination qui dessinait les contours sinueux du coteau, sur le penchant duquel est bâtie la maison de Sainte-Anne. Des feux d'artifice lançaient parmi toutes ces lumières leurs fugitives étincelles; et, au milieu, apparaissait aux regards, comme entourée d'une auréole, la blanche chapelle, la cause de toutes ces fêtes.

Et maintenant, nous ne pouvons mieux terminer qu'en rappelant le vœu de Monseigneur. Daigne sainte Anne, continuant sa bienveillante protection, attirer sur cette maison qui lui est consacrée et sur la ville de Saumur tout entière les bénédictions du ciel.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Nous donnons les numéros 1 et 2 du classement de sortie de la première quinzaine d'octobre:

Lieutenants d'artillerie. — N° 1: M. Guipou, du 16^e régiment; N° 2: M. Belz, du 32^e.

Lieutenants d'instruction. — N° 1: M. Sorlet, du 8^e chasseurs; N° 2: M. Dufort, Léon, du 2^e dragons.

Sous-lieutenants instructeurs. — N° 1: M. de Mollevaux; N° 2: M. de l'Espée.

Vétérinaires. — N° 1: M. Barrier; N° 2: M. Pierre.

Sous-officiers élèves officiers. — N° 1: M. de Malherbe; N° 2: M. Noiret.

Le jury de l'Exposition universelle a attribué aux exposants 571 diplômes d'honneur, 133 grands prix, 2,724 médailles d'or, 6,580 médailles d'argent, 9,477 médailles de bronze et 9,403 mentions.

Le catalogue des récompenses, si volumineux, ne donnant que des noms sans indication de résidence, il est impossible de le parcourir avec l'attention qu'il mérite.

Pour aujourd'hui, nous ne citerons que les deux noms suivants:

Médaille de bronze. — M. Combiar, de Saumur, liqueurs; — M. Bolognesi, de Saumur, liqueurs.

M. Max Richard, d'Angers, membre du jury de l'Exposition, est nommé officier de la Légion d'Honneur.

ELECTIONS SÉNATORIALES.

Les candidats du Comité conservateur de Maine-et-Loire sont: MM. le général marquis d'Andigné, Achille Joubert et le baron Le Guay, sénateurs sortants.

Véloce-Club de Saumur. — Nous avons parlé, dès lundi, des courses de vélocipèdes qui ont attiré dimanche une foule si considérable sur la route de la Ronde. Il nous reste à donner les noms des vainqueurs.

1^e Course de vitesse; 2,000 mètres, 2 virages. — Arrivé premier, M. Lemon Hart, de Saint-Hilaire-Saint-Florent; deuxième, M. Alcide Marche, de Saumur.

2^e Course de vitesse; 3,000 mètres, 3 virages. — Arrivé premier, M. Gaultier, d'Angers; deuxième, M. Bouvier, de Saumur.

3^e Course de vitesse; 6,000 mètres, 6 virages. — Arrivé premier, M. Nadal, de Pellouailles; deuxième, M. Gaurin, d'Angers.

4^e Séance d'adresse. — 1^{er} prix, M. Vidot, de Paris; 2^e prix, M. Brice fils, d'Angers.

5^e Handicap; 3,000 mètres, 6 virages. — Arrivé premier, M. Gaurin, d'Angers.

6^e Course de consolation. — Arrivé premier, M. Aubin, d'Angers; deuxième, M. Delagenière, d'Angers.

Ces courses ont été complétées par un intermède de jeux d'adresse exécutés par M. Vidot et le jeune Brice.

Nous savons maintenant que M. Bouvier est le président du Véloce-Club de Saumur, et que M. Edmond Grellet en est le secrétaire: ce sont eux qui ont présidé à tous les détails de l'organisation.

LE DOUBLE CRIME D'AVRILLE ET DE BOUCHEMAINE.

Sous ce titre, le *Patriote de l'Ouest* donne les détails suivants sur le crime dont nous avons parlé hier et sur l'attentat commis à Bouchemaine:

« Au n° 30 de la rue Beaurepaire, au 2^e étage, habitait un sieur Dubray, Henri-Pierre, commissionnaire, âgé de 39 ans, et sa maîtresse, une femme Poirier, à peu près du même âge.

« Cette femme, nous dit-on, est originaire du département de la Mayenne. Son mari est à Laval; elle l'a abandonné avec trois enfants pour suivre Dubray.

« En venant à Angers, elle a emmené avec elle l'aîné de ses enfants, un petit garçon âgé de 6 ans environ.

« Dubray ressentait pour sa maîtresse une vraie passion; mais, comme il n'ignorait pas que les mœurs de la femme Poirier étaient assez légères; il lui faisait chaque jour des scènes de jalousie. Le 15 courant, il la poursuivait dans la rue en brandissant un couteau dont il voulait la frapper.

« La femme Poirier se lassait de ces mauvais traitements, et défendit à son amant de jamais revenir chez elle.

« Le lendemain, Dubray se rendit à la salle d'asile. Il demanda le petit Poirier, sous prétexte de faire une promenade à la campagne. Ce n'était pas la première fois qu'on le voyait. On le laissa prendre l'enfant, qui partit avec son sarreau et son petit panier de provision.

« Le soir il ne rentra pas chez sa mère; ce jour-là on vint aux bureaux du *Patriote* pour s'enquérir si quelque enfant égaré n'avait point été trouvé dans les rues d'Angers.

« Le 17, M. Laffly, commissaire de police du 3^e arrondissement, reçut une lettre où il était dit en substance:

« Monsieur le commissaire, je viens vous annoncer un crime que j'ai commis. Je vivais avec la femme Poirier. Ce matin j'ai pris son petit garçon à la salle d'asile, je l'ai emmené à la campagne, et je l'ai pendu.

« Je pars pour Paris; inutile de courir après moi; vous ne me rattraperez pas.

« Signé: DUBRAY. »

Il est si peu ordinaire qu'un criminel se dénonce ainsi lui-même avant de fuir, que la police se demanda si elle n'avait point affaire à un lugubre plaisant. Elle fut obligée de prendre l'affaire au sérieux lorsqu'on vint lui signaler la disparition du malheureux enfant.

« Le 17, un autre attentat fut commis, à Bouchemaine, sur une petite fille de 13 ans.

« Elle rentrait le soir avec son troupeau chez ses parents ou chez ses parents. Un homme l'accosta, la priant de lui indiquer son chemin. La jeune fille s'offrit à le conduire; mais tout à coup le misérable, profitant de la solitude qui favorisait ses mauvais desseins, se jeta sur elle, la renversa dans le chemin...

« La jeune fille se défendit opiniâtement. Le malfaiteur, irrité de cette résistance et craignant d'être surpris ou dénoncé, saisit sa victime à la gorge, et la jeta à demi étranglée au milieu d'une mare.

« Elle se releva au contact de l'eau froide, réussit à reprendre pied, se sauva et courut divulguer l'attentat auquel elle venait d'échapper si heureusement.

« Une ou deux heures après, un individu entra chez le sieur Châtelain, cultivateur aux Fouassières, groupe de fermes situées à une lieue de Bouchemaine.

« Il demanda l'hospitalité pour la nuit. Il était tout mouillé et prétendit qu'il était tombé dans l'eau en franchissant un fossé. Le sieur Châtelain lui prêta des vêtements, mais il ne put ou ne voulut pas lui donner à coucher, et le conduisit chez son voisin, le sieur Jarry.

« A neuf heures du soir, on frappa à la porte de ce dernier. — « Qui est-là? » demanda-t-il. — « C'est moi... le garde-champêtre du 2^e arrondissement. Levez-vous sans bruit et venez ouvrir. »

« En effet, le garde Jacquet et l'agent de police Davy étaient depuis midi à la recherche de Dubray. Ils avaient plusieurs fois perdu et retrouvé sa trace, enfin il leur avait échappé. — « Avez-vous quelqu'un de couché chez vous? » demandèrent-ils. — « Oui, répondit le fermier. Un homme est venu me demander l'hospitalité; je l'ai enfermé dans la grange. Suivez-moi. »

« Les deux agents, armés d'un revolver et d'un casse-tête, pénétrèrent dans la grange et aperçurent un homme couché dans un coin et dormant d'un profond sommeil. C'était Dubray.

« Ils se précipitèrent sur lui, et le misérable n'était pas encore réveillé qu'il avait déjà les menottes aux mains. — « Oh! mon Dieu! s'écria-t-il; je vous en prie, messieurs, ne me faites point de mal! »

« Emmené au bureau de police du 3^e arrondissement, il affirma qu'il n'avait fait aucun mal au petit Poirier, et qu'il l'avait « placé » à Avrillé. Le lendemain, il prétendit l'avoir « placé » à Epinard.

« Dimanche dernier, le terrible mystère fut éclairci.

« Le sieur Coste, soldat au 77^e de ligne, et le sieur Bessy, cordonnier à Angers, se promenaient vers 5 heures du soir dans le bois d'Avrillé.

« Ils étaient accompagnés d'un jeune chien qu'ils dressaient pour la chasse. L'animal s'enfonça dans le bois, et revint vers son maître en bondissant autour de lui. Il le caressait, il jappa d'une façon maccoutumée; puis, le quittant tout à coup, il disparaissait de nouveau, revenait et s'arrêtait à distance devant lui.

« Intrigués de ce manège, les sieurs Coste et Bessy suivirent le chien qui les conduisit dans un coin écarté du bois.

« Un cri d'horreur s'échappa de leurs poitrines: le corps d'un petit enfant était pendu à une branche de chêne, à deux pieds au-dessus du sol.

« Les traits étaient légèrement contractés; mais, à part les yeux et les paupières que des essais de mouches commençaient à attaquer, le visage était intact.

« Le crime avait été commis le 16. On passe rarement en cet endroit, situé à 400 mètres de la route d'Epinard et à 600 mètres de la route d'Avrillé, près du nouveau champ de manœuvres. Sans une circonstance fortuite, on en serait probablement encore à commenter la lettre du meurtrier et la disparition de l'enfant.

« La police et le parquet, avertis, se transportèrent immédiatement sur les lieux à la lumière des lanternes; le corps fut déposé à 9 heures et transporté à l'Hôtel-Dieu.

« Dubray, confronté avec le cadavre, protesta de son innocence. On lui montra la lettre écrite par lui à M. le commissaire du 3^e arrondissement. Poussé à bout, il demanda à voir la femme Poirier en promettant de tout raconter devant elle.

« On la fit venir: elle ne pouvait marcher, sa douleur et son désespoir étaient navrants.

« — Malheureux, lui dit-elle, qu'as-tu fait? — Tu m'avais défendu de te revoir, répondit Dubray. Eh bien, j'ai voulu te punir, je me suis vengé de toi sur ton enfant. Oh! il n'a point résisté, ne s'est point débattu; il était sans défense. Je m'étais muni d'une corde que j'ai attachée à une branche; j'ai pris ton petit garçon dans mes bras, et l'ai embrassé. Je lui ai passé le cou dans le noeud coulant, et, l'ayant embrassé

une dernière fois, je me suis enfui!... »

« L'autopsie du cadavre a eu lieu dimanche après midi.

« Dubray n'avait pas encore été confronté, hier mardi, avec la petite paysanne de Bouchemaine. On ignore, par conséquent, s'il est l'auteur de la tentative de viol; mais on dit que le signalement du coupable, donné par la jeune fille, semble correspondre à celui de l'assassin du bois d'Avrillé.

« L'arrestation de Dubray fait le plus grand honneur au zèle du garde Jacquet et de l'agent Davy. Ils l'ont poursuivi de longues heures sans se laisser décourager par l'insuccès de leurs premières recherches, et c'est grâce à eux que ce scélérat n'a pu se dérober plus longtemps à un châtiment qui ne sera jamais assez rigoureux.

« Aussi, nous sommes heureux d'apprendre que, pour récompense de leur dévouement, l'administration municipale s'est empressée d'accorder à chacun d'eux une gratification de 30 fr., et qu'elle a prié M. le commissaire central de signaler leur belle conduite à l'ordre du jour des quatre arrondissements. — Léon Lainé. »

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE S'-NAZAIRE.

Dans les derniers jours de septembre, la police découvrait, dans une cave de la rue de Méans, une famille composée de la mère et de cinq enfants en bas âge.

La femme Leboulicot est le nom de cette mère dénaturée qui, soutenue par la charité publique, en linge, en vêtements, en argent, vendait les dons qu'elle recevait et dépensait en sucrerie, en chocolat et café, le produit qu'elle en retirait. Le reste du linge, en quantité considérable, pourrissait dans un coin, sans qu'elle eût le courage d'en vêtir ses enfants.

Ces pauvres petits malheureux, couverts de haillons, étaient dévorés vivants par les poux.

L'un d'eux a été trouvé mort, par le commissaire de police, dans du varech pourri. Les millions de poux, qui grouillaient sur sa tête et sa figure, avaient dévoré une partie du cuir chevelu. Son corps était couvert d'ordure et de fumer.

Près de ce cadavre, sa sœur, âgée de trois mois, couchée dans la même saleté, était expirante et rongée vivante, aussi, comme son frère par les poux. Remise à des personnes charitables, elle ne tardait pas à succomber quelques jours après, après avoir été nettoyée par de bonnes mères de famille.

Les trois autres enfants étaient pour ainsi dire dans le même état.

Le tribunal de Saint-Nazaire traduisait vendredi à sa barre la femme Leboulicot, et, donnant raison à la vindicte publique, la condamnait à deux ans d'emprisonnement. (Avenir.)

Faits divers.

Un Parisien était allé passer la journée chez un jeune ménage qui habite Saint-Germain.

Au dîner, le mari et la femme avaient fait le complot de chercher à griser un peu leur hôte pour lui faire oublier l'heure, manquer le train et le garder jusqu'au lendemain.

Mais ils avaient, — c'est le cas de dire, — compté sans leur hôte, qui est un vrai baveur.

Comme la jeune femme ne cessait de remplir son verre dès qu'il était vide, le Parisien finit par lui dire :

— Décidément, madame, vous êtes une mère pour moi.

— Une mère ?

— Oui, la mère à boire!

On parle d'un mariage qui vient de se célébrer il y a quelques jours.

— La jeune mariée est charmante, mais le mari est terriblement laid. Pauvre fille !

— Pas si à plaindre ! La veille du mariage, il lui a fait cadeau d'un titre de rente de 15,000 francs.

— Vous m'en direz tant ! C'est le présent qui a fait oublier le futur.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
 rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
 par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

